



dans le cadre de la campagne internationale
Fraud Prevention Month

www.icpen.org

Soyez vigilants!

Qui n'a jamais été attiré par les belles promesses d'une publicité vantant la beauté, la performance, la fortune?

Aujourd'hui, l'arnaque est plus que jamais un phénomène international.

Les escrocs utilisent des techniques nouvelles de plus en plus élaborées. Ils maîtrisent Internet et les télécommunications.

Ils peuvent soutirer des sommes parfois énormes avant de s'évaporer dans la nature sans laisser de traces. La Direction générale Contrôle et Médiation du SPF Economie et la Police fédérale sont confrontés chaque jour à des victimes ayant subi des dommages parfois importants.

La meilleure parade pour vous, consommateurs: reconnaître les divers types d'arnaques et les moyens simples d'y faire face, avant qu'il ne soit trop tard.

Pour plus d'informations:

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Direction générale du Contrôle et de la Médiation
WTC III
Boulevard Simon Bolivar, 30
1000 Bruxelles
Tél: 02/277 51 11
<http://mineco.fgov.be>

Autres sites utiles:

<http://www.econsumer.gov>
<http://www.fedpol.be>
<http://www.arnaques.be>
<http://www.pecephobie.be>

Nous remercions le Parquet fédéral, la Police fédérale et le CRIOC pour leur collaboration.

Autres dépliants disponibles:

Mon identité m'appartient
... ou pas?

Des pratiques pas très
nettes sur le net

Argent facile...ment perdu!



Service public fédéral
Economie, P.M.E.,
Classes moyennes et Energie



Des numéros de téléphone
qui peuvent **vous ruiner!**

Arnaqué, moi?
JAMAIS!

Campagne de prévention
contre les arnaques
à la consommation

.be

Editeur responsable: Lambert Verjus, City Atrium C
Rue du Progrès, 50 B-1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise: 0314.595.348
0906-05

La plupart des services par téléphone sont prestés, le plus souvent, à un prix correct. Selon la loi, vous devez pouvoir consulter leurs tarifs à tout moment. Cependant, certains prestataires arrivent à vous extorquer votre argent via des numéros surtaxés, en profitant de votre inattention.

SMS avec Cindy, la femme de vos rêves... Vraiment?

En vous inscrivant à un service de rencontre trop rose sans discernement, la désillusion sera totale lorsque vous vous rendrez compte que votre partenaire virtuel idéal n'est autre qu'un employé rémunéré par le vendeur... à vos dépens.

Mieux vaut chercher Cindy ailleurs.

Régler tous vos problèmes par téléphone? Un espoir qui vous coûtera cher...

Certaines petites annonces vous promettent de prédire votre avenir, de régler vos problèmes d'argent, voire de remporter le gros lot.

Pour cela, vous devez téléphoner à un numéro surtaxé.

En réalité, le but n'est pas de vous rendre le service promis, mais de vous retenir le plus longtemps possible au téléphone, sans aucun résultat, si ce n'est une facture salée au bout du compte.

Votre opérateur doit bloquer l'accès à ces numéros si vous le lui demandez.

Oubliez l'idée reçue qu'on ne paie que les SMS envoyés

Vous désirez placer sur votre GSM la sonnerie ou le logo à la mode. Attention ! Vous risquez de recevoir de nombreux SMS payants. Comment ?

Avant: Le fournisseur vous impose un échange de SMS pour vérifier si votre GSM est compatible.

Après: Votre acceptation peut inclure un abonnement à d'autres services (envoi répétitif de sonneries, ...).

Il peut être utile d'identifier le vendeur via son site Web (rubrique «contact» ou «à propos de nous») ou par exemple via le site <http://www.eurodns.be>. Avant de commander un service, consultez les conditions générales du vendeur, notamment sur son site Web et si vous remplissez votre commande via Internet, désélectionnez les cases précochées non désirées

Surfez en toute sécurité !

Certains sites peuvent être consultés moyennant connexion vers un numéro de téléphone surtaxé. Cela est permis, à condition que vous puissiez clairement exprimer votre choix.

Toutefois, certains sites vous forcent la main: soit vous ne pouvez pas cliquer sur NON; soit ils ne vous préviennent même pas.

Le problème se pose pour les PC munis d'un modem classique ou fax, quel que soit le type de connexion. Un dialer qui dévie vos appels s'(auto) installe, souvent à votre insu. Votre connexion ordinaire est dès ce moment remplacée par une connexion à un tarif plus élevé. Ces frais inattendus se retrouveront sur votre facture de téléphone (frais de type «0900» ou «international»).

Débranchez votre modem (type classique ou fax) s'il n'est pas utilisé.

Il existe des logiciels anti-dialer gratuits, trouvables via un moteur de recherche. Installez-en la version la plus récente.

Dans un environnement Windows, utilisez les touches «Control -Alt - Delete» pour mettre fin au téléchargement non sollicité d'un dialer.

Ne téléchargez un service qu'après avoir bien compris les conditions de l'offre.

